



CLUB DES PETITES VILLES DE DEMAIN



GUIDE DE LA FORMATION DES CHEFS DE PROJET ET DES ÉLUS RÉFÉRENTS PETITES VILLES DE DEMAIN

Février 2026



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer et partager la méthodologie et les outils pour mieux :

- Appréhender le territoire et établir un diagnostic ;
- Construire un projet de redynamisation du cœur de ville (les orientations stratégiques, les niveaux d'ambitions et le plan d'actions) ;
- Conduire sa mise en œuvre (boîte à outils opérationnels et financiers).

Donner la possibilité d'approfondir les connaissances et renforcer les compétences sur des thématiques spécifiques.



LE PUBLIC CIBLE

Les chefs de projet Petites villes de demain et les élus référents des communes et EPCI du programme.

LES FORMATS

L'offre de formation est pilotée par l'ANCT, élaborée et mise en œuvre avec les partenaires du programme.

Le parcours de formation s'articule autour de :

UN SOCLE INITIAL

Ouvert gratuitement à tous les chefs de projet recrutés et les élus référents qui le souhaitent.

Animé par l'ANCT, le Cerema, l'Anah, la Banque des territoires, le Ministère de la Culture et France Ville Durable. Il permet :

- Des apports de connaissances, de méthodes et d'outils
- De nombreux témoignages de Petites villes

Le socle est organisé en quatre modules :

- La démarche Petites villes de demain
- La méthodologie de la gestion de projet territorial
- Les fondamentaux de la Petite ville durable
- Les partenaires financeurs du programme

100% EN APPRENTISSAGE DIGITAL, A RETROUVER SUR LA PLATEFORME NATIONALE DES PETITES VILLES DE DEMAIN [ICI](#)

UN SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

Le socle d'approfondissement de formation est dispensé par l'ANCT et les partenaires du programme, et vise à outiller les chefs de projet et élus référents pour leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets de territoire.

**PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
LOCAL ET NATIONAL**

DES MODULES COMPLEMENTAIRES LABELLISÉS

Formations proposées par les partenaires du programme et labellisées par la direction de programme ANCT, permettant aux chefs de projet et aux élus référents d'approfondir les thématiques utiles aux projets de leurs territoires en fonction de leur profil, dans une logique de parcours à la carte. Des parcours thématiques seront aussi progressivement proposés.

**PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
LOCAL ET NATIONAL**

UN SOCLE INITIAL

LE PROGRAMME

Le socle initial de formation (juin 2021 et janvier 2022) des chefs de projet et élus référents Petites villes de demain est piloté par la Direction de programme Petites villes de demain, avec le comité de pilotage opérationnel du programme. Il est conçu pour permettre à chacun d'appréhender les grands enjeux et outils de la mise en œuvre d'un projet de territoire à partir de cas concrets, en appréhendant les différents leviers du programme. Il est à retrouver en 100% digital sur la plateforme des élus et chefs de projet.

La démarche Petites villes de demain

Une séance consacrée aux fondamentaux de la démarche Petites villes de demain, en lien étroit avec le guide du programme et ses huit grandes étapes, avec des témoignages.



La méthodologie de la gestion de projet territorial

Une séance animée par le Cerema, pour appréhender les premiers pas du chef de projet (mission et rôle), et être sensibilisé aux méthodes d'émergence de projet de territoire, avec de nombreux témoignages.



Les fondamentaux de la Petite ville durable

Une séance animée par France Ville Durable en lien étroit avec d'autres partenaires du programme notamment le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).



Les partenaires essentiels du programme

Cinq séances pour découvrir la Banque des territoires, l'Anah, le ministère de la Culture, le Cerema et l'ANCT et l'offre de services qu'ils peuvent mettre à la disposition de la construction de votre projet de territoire.



Itinéraire "Cheffes et chefs de projets territoriaux : accompagnement à la conduite des projets complexes"



Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, l'ANCT s'est engagée dans la création d'une offre de formation adaptée aux besoins des chefs de projet Petites villes de demain.

Construite en s'appuyant sur les besoins des chefs de projet PVD qui se sont exprimés dans le cadre d'une démarche de co-construction et sur les retours d'un questionnaire envoyé aux plus de 900 chefs de projet PVD, cette formation a ensuite été expérimentée par une vingtaine de chefs de projet de régions diverses (d'Ile-de-France, des Hauts-de-France et du Grand-Est) permettant ainsi la création d'une nouvelle formation inscrite au catalogue du CNFPT.

Cet itinéraire est composé de 3 modules :

- **Module 1** : Projets territoriaux: L'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet.
Code du module: SXA1R.
- **Module 2** : Projets territoriaux: L'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre.
Code du module : SXA1S.
- **Module 3** : Projets territoriaux: L'animation et la vie du système d'acteurs tout au long du projet.
Code du module : SXA1T

La formation est accessible aux chefs de projet Petites villes de demain, mais aussi aux autres chefs de projet des programmes de l'ANCT et agents des collectivités territoriales.

(Re)découvrez le [webinaire de présentation](#) de la formation sur le site internet Petites villes de demain.

[Les dates 2026 sont disponibles sur le site du CNFPT](#)

LES MODULES COMPLÉMENTAIRES LABELLISÉS

UNE OFFRE A LA CARTE

Les modules complémentaires labellisés doivent permettre aux chefs de projet et aux élus référents intéressés d'approfondir les thématiques qui les concernent, en réponse aux besoins des territoires, dans une logique de parcours à la carte. Ces modules font l'objet d'une labellisation par la Direction de programme, qui permet d'identifier clairement pour les chefs de projet PVD et élus référents les modules ainsi validés. Les modalités d'organisation de ces formations sont variables.

FORMATIONS QUALIFIANTES



- **Manipulation et (géo)visualisation de données pour la gestion et l'aménagement du territoire**

Dates : 11-12 juin 2026 à Rennes

[Inscriptions et informations ici](#)

- **Patrimoines! (A)ménager les territoires**

Dates : 10-11-12 mars 2026 à Rennes

9 séances de formation à distance, à la carte

[Inscriptions et informations ici](#)

- **DE SPAT : Santé publique et aménagement des territoires. Vers un urbanisme favorable à la santé**

Dates : 16 jours (120h), répartis sur 4 semaines entre mai et octobre 2026 à Rennes

Formation conçue en lien avec l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)

[Inscriptions et informations ici](#)

- **Conception des aménagements cyclables. Développer la pratique du vélo au quotidien dans les territoires urbains et ruraux**

Dates : 4-5 juin 2026 à Rennes

[Informations et inscriptions à venir ici](#)

LES AUTRES FORMATIONS DES PARTENAIRES

PARCOURS TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des formations accessibles en e-learning sur la plateforme de l'OFB



- **Biodiv express**

Cette formation vous permettra d'être capable d'expliquer simplement ce qu'est la biodiversité, les services qu'elle rend à l'homme, les menaces qui pèsent sur elle et en quoi consiste l'action publique menée pour la préserver.

[Retrouvez la formation ici](#)

- **L'offre de formation dédiée aux zones humides et aux marais du centre de ressource "milieux humides"**

[Informations et inscriptions](#)

- **Ressources formatives sur les Atlas de la biodiversité communale**

[Disponibles ici](#)

- **S'adapter au changement climatique avec les Solutions fondées sur la Nature**

Cette formation en ligne gratuite vous permettra de comprendre et mobiliser les Solutions fondées sur la Nature pour faire face aux impacts du changement climatique. Elle vous accompagne du diagnostic à l'action grâce à des méthodes et des exemples concrets, applicables aux territoires.

[Informations et inscriptions](#)

- **Introduction à la gestion des espèces exotiques envahissantes**

Cette formation vous permettra de définir et caractériser le phénomène invasif, d'identifier les enjeux et impacts, de connaître les points-clés de la réglementation, de mettre en place (ou non) une démarche de gestion.

[Retrouvez la formation ici](#)

- **Le livret pédagogique animé - Zones humides et marais**

[Disponible ici](#)

- **La trame verte et bleue**

Cette formation vous permettra une appropriation des concepts, outils et actions pertinentes à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité de vos territoires.

[Retrouvez la formation ici](#)

- **Stage CNFPT/OFB sur les solutions fondées sur la nature pour répondre aux enjeux liés à l'eau**

Dans le cadre des collaborations entre le CNFPT et l'OFB, plusieurs délégations du CNFPT proposent ce stage de 3 jours en présentiel. Pour vous inscrire, consultez le catalogue CNFPT de votre région et recherchez le stage avec le code SXFNO.

[Retrouvez ici les autres MOOC proposés par l'OFB](#)

Formations de l'école du renouvellement urbain

- **Revitalisation urbaine : renouveler les cœurs de ville et centres-bourgs**

3 journées de formation (21h), en format mixte

Dates : Le 21 mai 2026 en visioconférence et les 28 et 29 mai 2026 en présentiel à Pantin.

L'École du renouvellement urbain a engagé une démarche pour faire certifier cette formation par France Compétences, en l'enregistrant au Répertoire Spécifique. Cette reconnaissance nationale permettra de valoriser le parcours de formation suivi par nos stagiaires. Une évaluation des compétences conclura le parcours de formation afin de confirmer et valoriser les acquis.



école du
renouvellement
urbain

[Informations et inscriptions](#)

Formations organisées par l'ADEME à destination des élus des collectivités



Les formations proposées ci-dessous durent 2 heures et peuvent être suivies en présentiel ou à distance.

- [Comment adapter mon territoire et ses activités au changement climatique ?](#)
- [Comment accompagner le réemploi dans mon territoire ?](#)
- [Comment animer la dynamique de transition écologique auprès des entreprises de mon territoire ?](#)
- [Comment communiquer, parler des enjeux de transition écologique ?](#)
- [Comment concilier transition énergétique et biodiversité dans les projets ?](#)
- [Comment développer des réseaux de chaleur en milieu rural ?](#)
- [Comment développer l'économie circulaire dans mon territoire ?](#)
- [Comment favoriser la mobilité durable en zone périurbaine et rurale ?](#)
- [Comment intégrer la sobriété dans les politiques publiques ?](#)
- [Comment intégrer la transition écologique dans mon projet de territoire ?](#)
- [Comment mobiliser les citoyens dans les projets de transition ?](#)
- [Comment mobiliser mes services en faveur de la transition écologique ?](#)
- [Comment optimiser la gestion des déchets dans mon territoire ?](#)
- [Comment proposer une alimentation durable et saine dans la restauration collective ?](#)
- [Comment renforcer mon rôle d' élu à la transition écologique ?](#)
- [Comment soutenir les installations solaires sur mon patrimoine et dans mon territoire ?](#)
- [Quelles actions et quels financements pour rénover le patrimoine bâti ?](#)
- [Quels leviers de transition écologique dans le PLU/PLUi et comment les actionner ?](#)

[Retrouvez l'ensemble des formations de l'ADEME ici](#)

Formations organisées par l'ADEME à destination des professionnels des collectivités



Changement de comportement

- [Acquérir les fondamentaux du changement de comportement : Espace Ressources](#)
 - E-learning (7h)
- [Accompagner les changements de comportements en faveur de la transition écologique](#)
 - Présentiel (18h)

Adaptation au changement climatique

- [Adapter son territoire au changement climatique - Outils et méthodes pour l'adaptation](#)
 - E-learning (3h)
- [Adapter son territoire au changement climatique - Se mettre en marche vers une stratégie d'adaptation](#)
 - Présentiel (14h)
 - Version à destination des territoires d'outre mer [ici](#)
- [Quantifier l'impact GES d'une action de réduction - Découvrir la méthode QuantiGES](#)
 - E-learning (2,5h)

Economie circulaire et déchets

- [Maîtriser la Matrice des coûts et la méthode ComptaCoût®](#)
 - Blended learning (21h)

Energies

- [Fondamentaux de la chaleur renouvelable](#)
 - E-learning (4,7h)
- [Connaître l'essentiel sur les projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens](#)
 - Présentiel ou classe virtuelle (7h)

Bâtiment

- [Comprendre la thermique du bâtiment pour améliorer la performance énergétique en collectivité](#)
 - E-learning (4h)

Evaluation environnementale

- [Comprendre et déployer la méthode d'évaluation de l'empreinte environnementale](#) (Présentiel)
- [Comprendre et déployer la méthode d'évaluation de l'empreinte environnementale](#) (A distance)
 - 10,5h

Mobilité active

- [Concevoir et mettre en œuvre une politique cyclable](#)
 - E-learning (4,5h)

Approche territoriale et plans

- [Découvrir le Programme Territoire Engagé Transition Ecologique](#)
 - E-learning (2h)

[Retrouvez l'ensemble des formations de l'ADEME ici](#)

- **Formation appuyer le renouvellement des centres-bourgs et sa traduction dans une opération de revitalisation de territoire (ORT) de la DGALN-DHUP - sous-direction des politiques de l'habitat - Mission Territoires et Habitat**

Une session "initiation" de cette formation aura lieu [en juin 2026](#), dont les objectifs sont de :

- Comprendre l'articulation entre une ORT et les programmes ANCT ;
- Connaître les composantes d'une ORT et ses leviers juridiques ;
- Mieux appréhender le volet habitat de l'ORT ;
- Comprendre le déploiement d'une opération de revitalisation territoriale.

Trois places sont ouvertes aux chefs de projets PVD en poste depuis plus d'un an pour cette session.

- **Formation de type MOOC relative aux [opérations de revitalisation des territoires](#) de la DGALN - DHUP - sous-direction des politiques de l'habitat - Mission Territoires et Habitat**

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des territoires et pour répondre aux besoins de formation des agents de l'Etat et des collectivités locales, la mission Territoires et Habitat de la DGALN-DHUP a conçu une formation en ligne sur les opérations de revitalisation des territoires (ORT), en étroite collaboration avec l'ANCT, l'ANAH, la Banque des Territoires et plusieurs acteurs nationaux ou locaux.

Cette formation en ligne est désormais accessible aux agents de l'Etat sur la plateforme Mentor via ce [lien](#). Une fois connecté, il faut aller dans l'onglet "offre de formation" puis taper ORT dans la barre de recherche.

Elle a été élaborée afin de répondre au besoin immédiat de formation, notamment lors d'une prise de poste. Elle offre la possibilité de se former à distance tout en assurant la continuité de leur activité professionnelle. Cette formation à distance est proposée en accès permanent. Son parcours pédagogique est conçu pour être suivi en autonomie, permettant à chaque participant d'avancer à son rythme tout en favorisant une montée en compétences progressive et opérationnelle. Ses objectifs pédagogiques visent à :

- Comprendre ce qu'est une opération de revitalisation, en particulier dans le contexte des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain ;
- Savoir mettre en place une convention ORT dans le cadre d'un programme PVD ou ACV : déterminer son périmètre d'action, identifier les partenaires, et connaître les différents leviers mobilisables ;
- Découvrir les dispositifs de l'Anah : comprendre leur fonctionnement, leurs critères d'éligibilité et les étapes nécessaires pour les déployer sur un territoire ;
- Apprendre à construire un projet complet, depuis la phase de diagnostic jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle, en structurant les actions, en mobilisant les bons outils et en assurant un suivi efficace.

Cette formation dématérialisée, d'ores et déjà accessible aux agents de l'Etat, sera mise à disposition très prochainement des collectivités locales et des chefs de projets PVD en particulier.

- **Accompagnement méthodologique et juridique par le réseau Planif Territoires animé par la sous-direction de l'urbanisme réglementaire et des paysages de la DGALN-DHUP - Bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie**

Cet accompagnement est proposé à l'ensemble des professionnels de l'aménagement impliqués dans l'élaboration d'un PLUi ou d'un Scot, qu'il s'agisse des collectivités locales (élus, techniciens, chefs de projets) et des professionnels privés. Ce réseau mène aussi des actions de promotion et de communication sur les PLUi et les Scot pour favoriser leur diffusion. Dans le cadre de ce réseau, l'Etat se positionne comme un pilote, un partenaire et un diffuseur des bonnes pratiques identifiées localement, au sein d'une structure qui se met au service des collectivités et des PLU.

[Plus d'informations](#)

- **Formation de type MOOC « [Cap sur le ZAN](#) » (zéro artificialisation nette) de la DGALN - DHUP - sous-direction Aménagement durable**

La loi Climat et résilience, adoptée en 2021 et complétée par la loi ZAN de juillet 2023, a fixé une trajectoire nationale visant l'absence d'artificialisation nette (ZAN) en 2050. Cette trajectoire progressive doit être déclinée territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme.

Ainsi, la mise en œuvre de l'objectif ZAN constitue un véritable changement de paradigme dans les modèles et pratiques d'urbanisme et d'aménagement. Les collectivités et les services de l'État chargés de l'urbanisme sont en première ligne, ainsi que l'ensemble des acteurs de la filière de l'aménagement. En ce sens, la formation « [Cap sur le ZAN](#) », accessible gratuitement à distance, sur la plateforme interministérielle Mentor, vise à former un large public.

Elle explique le sens de la réforme ZAN en exposant les conséquences environnementales et socio-économiques du phénomène d'artificialisation des sols, ainsi que la genèse de sa prise en compte dans les politiques publiques.

La formation est structurée en 4 modules qui déclinent les aspects-clés de la réforme :

- Les définitions et outils de mesure de la consommation d'espaces et de l'artificialisation ;
- La déclinaison de la trajectoire nationale ZAN dans les documents de planification et d'urbanisme ;
- Les outils de planification et d'aménagement opérationnel à disposition des collectivités ;
- L'accompagnement proposé par l'État et ses opérateurs en ingénierie et en financements à destination des collectivités.

Elle complète ainsi le [guide synthétique](#) ainsi que les [4 fascicules](#) publiés sur le portail national de l'artificialisation des sols. La formation est accessible en libre-service et permet aux agents de la suivre à tout moment, chacun à son rythme. Elle dure en moyenne 4 h 30.

Les supports sont variés :

- Une trentaine de vidéos incluant des témoignages d'élus et d'élues de collectivités (régions, intercommunalités, communes...) et de techniciens (agences d'urbanisme, Cerema, ANCT, établissement public foncier...);
- Des sections « à retenir » sur les principales références législatives et réglementaires ;
- Des activités interactives et des tests sous forme de quizz.

Les formations sur Mentor sont accessibles aux agents de l'État dotés d'adresses mail en gov.fr (dont l'ANCT).

Depuis le 1er octobre 2024, la formation "Cap sur le ZAN" conçue par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, est mise à disposition des agents de la fonction publique territoriale gratuitement par le CNFPT [sur la plateforme FORMADIST : informations et inscriptions ici](#).

Elle figure également dans le catalogue du CNFPT à destination des chefs de projet territoriaux disponible [ici](#).

- **Fonds Vert: une série de webinaires relatifs au décryptage des mesures du Fonds Vert et la FAQ Fonds Vert**

À l'occasion d'une série de webinaires, Aides-territoires et les référents métiers de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), la Direction générale des infrastructures de transport et de mobilités (DGITM), la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), de la Direction générale des entreprises (DGE), de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'Office français de la biodiversité (OFB) ont décrypté chaque mesure et ont répondu aux questions des porteurs de projet.

Ces webinaires sont accessibles en rediffusion [ici](#).

Une foire aux questions (FAQ) sur le fonds vert est accessible depuis la page fonds vert de la plateforme Aides-Territoires, [ici](#).

Pour plus d'informations concernant le fonds vert, la base documentaire du ministère de la Transition écologique est disponible [sur cette page](#).

- **Formation des élus au Paysage de la DGALN - Sous-direction de l'urbanisme réglementaire et des paysages - Bureau des paysages et publicité**

Le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche pilote avec la Fédération des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE) et l'Association des Maires de France (AMF) une formation des élus à l'approche paysagère pour les accompagner dans le cadre de leurs actions relatives au paysage ou impactant le paysage.

L'objectif est de porter prioritairement l'effort de sensibilisation et de formation sur :

- le lien entre paysage et projet de territoire,
- la connaissance des outils et des ressources spécifiques dans le domaine du paysage,
- les corrélations à établir ou à renforcer entre paysage et politiques énergétique et climatique d'une part, et entre paysage et requalification des friches ou des périphéries urbaines d'autre part,
- la formation des élus à l'approche paysagère pour les accompagner dans le cadre de leurs actions relatives au paysage ou impactant le paysage.

[Plus d'informations](#)

- **Les évènements "Radio Territoria"**

La DGALN - sous-direction Territoires et Usagers - propose des séquences courtes thématiques Aménagement-Logement-Nature à destination des élus locaux, des collectivités locales et des services déconcentrés (exemples: fonds vert, performance environnementale, EcoQuartier, défi de l'eau dans les territoires...).

[Plus d'informations](#)

Pour les agents dotés d'une adresse en .gouv.fr, informations et inscriptions [ici](#)
Pour les agents de la fonction publique territoriale, informations et inscriptions [ici](#)



Formations à l'accompagnement des projets d'aménagement durable



Les formations ÉcoQuartier (maîtrise d'ouvrage DGALN) se déclinent en plusieurs modules déployés dans tout le territoire national, y compris en Outre-mer. Elles sont conçues pour correspondre aux attentes des acteurs de l'aménagement durable, collectivités, services de l'État et partenaires.

Ces formations sont gratuites et pédagogiques, à destination des élus, services des collectivités et de l'Etat ainsi que des professionnels de la fabrique de la ville et des villages durables.

[Le calendrier des formations sera prochainement disponible ici.](#)

Les formations proposées par le Cerema



- **Développer la culture du risque dans les territoires.**
 - Session en présentiel à Paris les 24 et 25 mars 2026, puis à distance le 22 septembre 2026. [Informations et inscriptions.](#)
- **Engager une démarche de résilience territoriale.**
 - Session en présentiel à Lyon les 20 et 21 mai 2026, puis à distance le 22 juin 2026. [Informations et inscriptions.](#)

Suivez l'ensemble des conférences et colloques du Cerema [ici](#)

Retrouvez le catalogue de formations du Cerema 2026 [ici](#)



PARCOURS MOBILITES

Les formations sur les mobilités proposées par le Cerema



Les « Rendez-vous Mobilités »

Conférences en ligne (14h à 16h)

- **Stratégie locale de mobilité solidaire et PAMS : mode d'emploi**
 - **Date** : 29 janvier 2026
- **Connaitre les mobilités à travers les données origine-destination routières : enjeux et défis actuels**
 - **Date** : 12 mars 2026
- **Aménagements cyclables : évolution des référentiels techniques**
 - **Date** : 26 mars 2026
- **Autopartage : tendances, leviers et bonnes pratiques**
 - **Date** : 07 mai 2026
- **Acculturation à la logistique urbaine : mobiliser l'ensemble des acteurs**
 - **Date** : 21 mai 2026
- **Marche et transports collectifs : comment aménager pour développer leur synergie ?**
 - **Date** : 18 juin 2026

[Inscriptions dans l'agenda du Cerema](#)

Les modules de formation « Mobilités »

Le Cerema conçoit, élabore et dispense des formations professionnelles sur la thématique de la mobilité en réponse aux besoins des acteurs publics et privés engagés dans la transition écologique et la cohésion des territoires.

- **Politique cyclable : planifier et concevoir des aménagements.** [Fiche descriptive.](#)
 - Session en présentiel à Montpellier (2 jours) : 11 et 12 mars 2026. [Informations et inscriptions.](#)
 - Session en distanciel (2 jours) : 11 et 12 mai 2026. [Informations et inscriptions.](#)
 - Session en présentiel à Lille (2 jours) : 9 et 10 juin 2026. [Informations et inscriptions.](#)
- **Fonctionnement du système ferroviaire : fondamentaux techniques et leviers pour un service attractif.** [Fiche descriptive.](#)
 - Session en présentiel à Lyon (2 jours) : 19 et 20 mars 2026. [Informations et inscriptions.](#)
- **Aménager la voirie urbaine et les espaces publics pour une ville apaisée, inclusive et résiliente au changement climatique.** [Fiche descriptive.](#)
 - Session en présentiel à Montpellier (2 jours) : 31 mars et 1er avril 2026. [Informations et inscriptions.](#)
- **Développer le covoiturage au quotidien sur son territoire.** [Fiche descriptive.](#)
 - Session en présentiel à Lyon (2 matinées) : 26 et 28 mai 2026. [Informations et inscriptions.](#)
- **Aménager des pôles d'échanges multimodaux en territoires peu denses et villes moyennes.** [Fiche descriptive.](#)
 - Session en distanciel en mai/juin 2026.

- **Politique cyclable : proposer des services et inciter à la pratique du vélo.** [Fiche descriptive.](#)
 - Session en présentiel à Lyon (2 jours) : 4 et 5 juin 2026. [Informations et inscriptions.](#)
- **Développer la marche en ville : enjeux, outils de planification et d'aménagement.** [Fiche descriptive.](#)
 - Session en présentiel à Rouen (2 jours) : 15 et 16 juin 2026. [Informations et inscriptions.](#)



Les formations sur les mobilités actives de l'ADMA



L'Académie Des Mobilités Actives propose quatre parcours de formations qui vous permettront d'approfondir un sujet lié au vélo et à la marche sur tous les territoires, en croisant différentes approches et méthodes. Inscrivez-vous à nos formations sur notre [site internet](#).

- **Parcours Apaiser et requalifier l'espace public**

[Inscriptions ici](#)

- **Parcours Aménager des voiries cyclables et marchables**

[Inscriptions ici](#)

- **Parcours Développer les mobilités actives en milieu rural**

[Inscriptions ici](#)

- **Parcours Construire des stratégies d'influence et de plaidoyer**

[Inscriptions ici](#)



Formations proposées par la Banque des Territoires



Formation dédiée aux managers de commerce

Cette formation est proposée par la Banque des Territoires dans le cadre de son dispositif « Ecole des Territoires ». Elle s'adresse aux managers de commerce et se déroule sur 3 jours. 2 sessions sont proposées en 2026 en région parisienne :

- **Dates** : 15-16-17 avril 2026 ou 21-22-23 octobre 2026

[Informations et inscriptions à la première session](#)

Certification « Elaborer un projet de développement de territoire - Commerce »

Cette certification, inscrite au répertoire de France Compétence (RS 6212), s'adresse aux managers de commerce ou à tout autre agent d'une collectivité chargé d'accompagner le maintien et la transformation du commerce sur son territoire. Elle se déroule en 3 étapes :

- Validation des prérequis (5 passeports à valider)
- Elaboration du projet de territoire proposé par le candidat
- Soutenance et certification

Suite au succès de la première session en 2025, 2 sessions sont prévues en 2026 :

- **Dates** : février-juillet 2026 ou juillet-décembre 2026

[Informations et inscriptions à la première session](#)



PARCOURS PATRIMOINE

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

SITES &
CITÉS
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

Formations - Le patrimoine et le centre ancien dans le projet de territoire

- **Droits de l'urbanisme**
 - **Dates** : 4 et 11 juin 2026 en ligne.
 - [Informations et inscriptions.](#)
- **Transition numérique du patrimoine**
 - **Dates** : 17 et 24 février 2026 en ligne.
 - [Informations et inscriptions.](#)
- **Règlement Local de Publicité**
 - **Dates** : 23 et 30 avril 2026 en ligne.
 - [Informations et inscriptions.](#)
- **Habitat indigne**
 - **Session niveau 1** :
 - **Dates** : 28 et 29 avril 2026 à Paris.
 - [Informations et inscriptions.](#)
 - **Session niveau 2** :
 - **Dates** : 26 et 27 mai 2026 à Paris.
 - [Informations et inscriptions.](#)
- **Site Patrimonial Remarquable aujourd'hui : création, modification, révision, extension**
 - **Dates** : 16 et 23 juin 2026 en ligne.
 - [Informations et inscriptions.](#)
- **ORI - Opération de restauration immobilière**
 - **Session niveau 1 (débutant)**
 - **Dates** : 10 septembre 2026 à Paris
 - **Session niveau 2 (confirmé)**
 - **Dates** : 24 septembre 2026 en ligne
 - [Informations et inscriptions.](#)
- **Fiscalité et patrimoine**
 - **Dates** : 22 et 29 octobre 2026 en ligne.
 - [Informations et inscriptions.](#)
- **Centres anciens et développement durable**
 - **Dates** : 17 et 24 novembre 2026 en ligne.
 - [Informations et inscriptions.](#)

Informations et inscriptions sur [l'agenda](#)

Découvrez 1 heure 1 expert, nouveau cycle de conférences pour affiner ses connaissances sur des thématiques réglementaires précises en un format court et interactif. En cours de [programmation](#).

Sites & Cités est un organisme certifié Qualiopi.

Les Petites villes de demain bénéficient du tarif adhérent.

Vous pouvez consulter le catalogue de Sites & Cités [ici](#).

Sites & Cités organise également des formations à la demande des collectivités territoriales.

Contact : reseau@sites-cites.fr | 09 72 49 97 06

Placer le patrimoine au cœur de son projet de territoire

Venez découvrir comment construire et animer un projet de développement et de revitalisation intégrant les patrimoines de la cité, et s'appuyer sur le patrimoine pour développer des projets partagés avec la participation des habitants.

Contact : laurent.mazurier@petitescitesdecaractere.com



[Découvrez les formations](#)

Webinaires Tourism'Innov

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Destination France pour accompagner la transition durable de l'économie touristique, nous avons le plaisir de vous convier à une nouvelle édition des Webinaires Tourism'Innov, organisée en partenariat avec Atout France, le ministère de la Culture et le réseau des Petites Cités de Caractère de France. Cet événement vise à mettre en lumière les richesses patrimoniales et culturelles de nos communes, en apportant des solutions innovantes qui contribuent à les valoriser de manière durable. Il est ouvert aux communes membres du programme Petites Villes de Demain.

- **Comment réenchanter la cité grâce à l'innovation ?**

Ce webinaire met en avant trois solutions novatrices qui encouragent l'exploration qualitative pour tous, incitent à l'émerveillement, et perpétuent l'émotion par le souvenir et qui sont engagées dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et culturel. [Retrouvez le replay.](#)



Le montage et la gestion de projets européens LEADER

LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural développé dans plus de 29 000 communes en France. Élaboré sur une base territoriale et dans le cadre de partenariat public-privé constitué en GAL (Groupe d'Action Locale), LEADER est conçu comme une démarche d'appui à des stratégies multisectorielles, développées et administrées par les territoires et permet de financer de nombreux projets dans des thématiques très larges.

En partenariat avec Leader France, cette formation vous permettra d'obtenir les connaissances de base pour s'initier au montage et à la gestion de projets européens LEADER.

Dates :

- A distance : mars/avril 2026
- En présentiel : 8-9 octobre 2026 à Lyon

La construction, l'animation et la gestion d'une démarche territoriale européenne (LEADER, DLAL, ITI , GALPA...)

Depuis les années 1990, l'UE développe de nombreux outils afin de permettre l'approche intégrée de développement territorial financés par les fonds structurels et le FEADER. Le Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du FEDER et du FSE, l'approche GALPA dans le cadre du FEAMPA, l'approche LEADER dans le cadre du FEADER. Ces approches permettent de rompre avec une approche sectorielle des territoires pour privilégier une approche globale à travers une stratégie territoriale.

Cette formation vous permettra d'obtenir les connaissances de base et/ou de développer les connaissances pour animer et gérer une démarche territoriale.

Dates : 1-2 juin 2026 à Lyon

L'évaluation et la communication sur son programme LEADER

Cette formation vous permettra d'obtenir les connaissances de base pour évaluer et communiquer sur les stratégies et les projets LEADER, FEAMPA ou FEDER.

Dates : 3-4 juin 2026 à Lyon



L'OFFRE DE FORMATION POUR LES CHEFS DE PROJET TERRITORIAUX

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale a conçu une brochure à destination des chefs de projet des programmes Petites villes de demain, Action cœur de ville et Territoires d'industrie reprenant l'offre de formation correspondant à l'action économique et d'autres données de l'aménagement et du développement durable des territoires et fléchant les stages qui peuvent intéresser plus particulièrement ce public.

Ce guide est une extraction des offres de formation à destination des chefs de projet territoriaux. L'ensemble des offres de formation présentées dans ce guide sont susceptibles de vous intéresser. Certaines offres de formations répondant spécifiquement aux programmes font l'objet d'un ciblage.



Toutes les formations de cette sélection, comme l'ensemble des formations du CNFPT, sont ouvertes :

- Gratuitement aux agents territoriaux (inscription via le service formation de votre collectivité)
- A titre payant (150€/jour) pour les non-territoriaux : agents de l'Etat, salariés d'association.

[Découvrez la brochure](#)



CAP SUR L'ÉVALUATION : LES FORMATIONS DISPONIBLES

Dans le cadre de l'évaluation du programme Petites villes de demain, la Direction de programme a lancé son kit d'évaluation, en ligne sur Résana

Une variété de formations du CNFPT sont notamment mobilisables, autant sur le thème général de l'évaluation que sur des thématiques plus précises. Pour trouver une formation au plus près de vos besoins et de votre territoire, le site du CNFPT propose une recherche par territoire, accessible en cliquant [ici](#).

Par ailleurs, deux modules de formation en évaluation des projets de territoire Action cœur de ville sont partagés au réseau Petites villes de demain et [disponibles](#) sur l'espace d'animation de la communauté Petites villes de demain :

- « Construire son référentiel d'évaluation » (voir également à ce sujet le Guide méthodologique - évaluation PVD)
- « Collecter et analyser les données, formuler un jugement évaluatif ».

Les supports de formation d'autres modules sont également disponibles.

À PROPOS DE L'ANCT

Mise en place le 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires est un nouveau partenaire pour les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur-mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche "cousue main" pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

